

École secondaire La Voie

6755 rue Lavoie

Montréal, Qc

H3W2K8

Politique linguistique (PEI)



Date de révision : Janvier 2023

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	2
Mission et vision de l'établissement	2
Énoncé de politique	2
But de la politique linguistique	2
Principes généraux et contexte socioculturel	4
Principes généraux.....	4
Contexte socioculturel	4
Langue d'enseignement	5
Le français comme langue d'enseignement	5
Langue de la communauté scolaire	6
Le français comme langue de la communauté scolaire	6
Langue seconde	8
L'anglais comme langue seconde.....	8
Implication des parents	9
Liens avec les autres politiques	11
Liens avec la politique d'intégrité	11
Liens avec la politique d'inclusion	11
Liens avec la politique d'évaluation	12
Liens avec la politique d'admission	12
Bibliographie	13
Annexes	14

Préambule

Mission et vision de l'établissement

En accord avec la mission de l'IB, le programme d'éducation internationale propose un curriculum qui vise le développement chez l'élève de connaissances, d'attitudes et d'habiletés propres à le rendre capable de participer à la vie du XXI^e siècle. Le programme de PÉI aspire à former des élèves autonomes et ouverts sur le monde. Il a été conçu de manière à enseigner aux élèves à devenir des apprenants autonomes. Pour que l'enseignement du programme soit réussi, il faut un engagement de toute la communauté scolaire envers les principes fondamentaux et un haut niveau de collaboration entre les enseignants. Pour former un citoyen du monde, le multilinguisme est mis de l'avant. L'école s'inspire donc de ce dernier pour favoriser l'apprentissage des langues et permettent ainsi aux élèves d'avoir des outils supplémentaires pour devenir des agents de changement.

Énoncé de politique

Politique linguistique du CSSDM :

« L'établissement, au CSSDM, d'une politique linguistique dorénavant intégrée à la Politique culturelle vise à assurer la réussite scolaire de tous les élèves et à mieux préparer ceux-ci à jouer leur rôle de citoyen. Cette politique s'appuie sur le fait que la langue française joue le rôle de principal agent intégrateur pour tous les Québécois de toutes origines présents dans l'école. Elle s'appuie aussi sur la volonté collective de l'institution d'assurer les conditions d'apprentissage continu et l'usage du français chez les élèves et adultes de toutes origines ainsi que favoriser l'apprentissage du français chez les parents d'élèves fréquentant ses établissements. »¹

L'école La Voie est située dans le quartier Côte-des-Neiges qui est reconnu pour son caractère multiethnique. Notre école n'échappe pas à cette réalité et elle est une mosaïque de nationalités et de cultures. Plus de 1000 élèves fréquentent l'école et le grand défi de notre milieu c'est de faire réussir nos élèves en français qui n'est pas leur langue maternelle. En effet, bien que la langue d'apprentissage soit le français, seulement 8% de nos élèves ont comme langue maternelle le français.

¹ Tiré du document Politique culturelle et linguistique de la CSDM - p.17

Étant une école internationale, la visée du projet éducatif se définit par le développement de la sensibilité internationale en favorisant la compréhension du monde par une volonté de coopération active. De là, découlent plusieurs valeurs universelles; le respect des autres, le désir de comprendre, la critique positive, l'ouverture et le fait de trouver des compromis de cohabitation. L'école se doit de mettre en place des projets pour éveiller les jeunes à la sensibilité internationale entre autres par l'apprentissage des langues.

Le programme éveille l'intelligence des élèves et leur apprend à relier le contenu de l'enseignement qu'ils reçoivent aux réalités du monde extérieur. Ce programme souligne l'interaction dynamique des connaissances, des compétences, de l'expérience et de la réflexion critique et créative. Pour développer cette pensée critique et créative, les habiletés langagières sont nécessaires. C'est pourquoi l'établissement scolaire fait la promotion d'une langue de qualité et du multilinguisme.

« L'apprentissage des langues occupe une place centrale dans le projet éducatif, car la langue se situe au cœur de la communication et constitue un véhicule d'apprentissage au service de toutes les disciplines. Elle permet à l'élève de structurer sa pensée, de s'exprimer avec clarté et rigueur, de communiquer avec efficacité oralement ou par écrit dans différents contextes. Puisqu'elle donne accès au savoir, elle représente un outil indispensable pour créer, analyser, exercer son sens critique, décrire ou exprimer des idées, des perceptions et des sentiments. C'est par elle aussi que se construit la vision du monde puisque les mots, au-delà des codes et des règles, traduisent la singularité de la pensée.² »

Buts de la politique linguistique

- Promouvoir, à l'école, la langue française comme outil premier de communication et de culture et valoriser son usage;
- définir les rôles et les responsabilités du personnel et des diverses instances de l'école en matière d'emploi et de qualité de la langue française et de la promotion du multilinguisme ;
- favoriser l'apprentissage des langues par l'utilisation de moyens, outils et stratégies pédagogiques variés.

² Programme de formation de l'école québécoise MEQ p.70

Projet éducatif en lien avec la politique

Enjeu et orientation du projet éducatif

Développer les compétences liées à la maîtrise de la langue française dans tous les programmes et secteurs de la vie scolaire.

Moyens :

- Enseignement explicite des stratégies de lecture dans toutes les disciplines en ayant comme référence commune le guide méthodologique. Dans plusieurs locaux sont installées des affiches illustrant les stratégies de lecture;
- Construction d'un cahier de vocabulaire pour les élèves dans toutes les disciplines;
- Adoption d'un code de correction commun en français pour tous les niveaux;
- Formation continue des enseignants en lecture et en grammaire (stratégies d'enseignement).

Contexte socioculturel

Selon les données obtenues pour l'année 2022-23 :

- Concernant l'indice du seuil de faible revenu (proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu) notre école se situe au rang décile 10 ;
- Pour ce qui est de l'indice de milieu socioéconomique pour notre établissement qui indique la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade et de la proportion de ménages dont les parents ne sont pas à l'emploi, notre école se situe au rang décile 9 ;
- 85% des familles ne parlent pas français à la maison et plus de 70 pays sont représentés quant au lieu de naissance des élèves ;
- Un des quartiers les plus densément peuplé en Amérique du Nord.

Le français comme langue d'enseignement

Chaque élève inscrit au Programme d'éducation intermédiaire (PEI) reçoit un nombre d'heures d'enseignement supérieur aux exigences du Baccalauréat international en Langue et littérature. La répartition est la suivante, mais peut varier selon les choix de l'équipe école en lien avec la grille matière qui est révisée annuellement.

Première secondaire : 8 périodes de 75 minutes x cycle = total de 200 heures

Deuxième secondaire : 8 périodes de 75 minutes x cycle = total de 200 heures

Troisième secondaire : 8 périodes de 75 minutes x cycle = total de 200 heures

Quatrième secondaire : 6 périodes de 75 minutes x cycle = total de 150 heures

Cinquième secondaire : 6 périodes de 75 minutes x cycle = total de 150 heures

Le français, langue maternelle, est la langue d'enseignement pour le programme dispensé à l'école. Le contenu du programme est celui que met en vigueur le ministère de l'Éducation du Québec et le programme IB en Langue et littérature ainsi que le programme d'enrichissement de la SÉBIQ. Les élèves développent les compétences suivantes :

- Lire et apprécier des textes variés
- Écrire des textes variés
- Communiquer oralement

Mesures pour assurer l'apprentissage du français dans le cours Langue et littérature

- Les intervenants de l'école s'engagent à dispenser un enseignement de qualité;
- les enseignants développent chez les élèves les habiletés nécessaires pour atteindre un niveau de compétence maximale de la langue et ce, dans toutes les disciplines;
- à moins de circonstances exceptionnelles autorisées au préalable par le directeur, toutes les activités d'apprentissage sont dispensées en français, à l'exception des cours de langue seconde;

- exception faite des cours de langues seconde ainsi que d'activités d'apprentissage prévues dans ces cours, tout le matériel didactique demandé ou proposé aux élèves doit être de langue française et de qualité;
- à l'exception des exigences propres aux cours de langues seconde, le français est la seule langue d'usage des activités d'évaluation ;
- les enseignants suivent les modalités d'évaluation (grille qualitative, fréquence de consignation, critères, aspects des critères) désignées par le Baccalauréat International;
- les enseignants élaborent une planification horizontale et verticale des apprentissages dans le but d'assurer la progression des élèves en ce qui concerne leur maîtrise de la langue;
- le français est la langue de communication normalement employée par tout le personnel et par tous les élèves ;
- le français est la langue de communication normalement employée par l'école dans ses communications avec les élèves, le personnel, les gouvernements et les personnes morales établies au Québec. L'école peut cependant à l'occasion utiliser d'autres langues lorsque les circonstances le justifient ;
- tous les textes et les documents officiels sont rédigés dans un français de qualité;
- développer des outils pour améliorer la qualité du français chez l'élève (cahier de vocabulaire, grille de révision, etc.);
- s'assurer que la politique linguistique est connue de tous les élèves, des parents, des enseignants et autres membres du personnel et que les éléments sont appliqués au quotidien (inclure au guide PEI ainsi qu'au site web);
- le français est la langue d'affichage à l'école;
- les enseignants enseignent tous les concepts clés et connexes prévus dans la phase enseignée selon le niveau.

Mesures de soutien et de promotion

- L'établissement scolaire prévoit des récupérations hebdomadaires pour les élèves éprouvant des difficultés en français lecture et écrit;
- les enseignants développent et enseignent de manière explicite des approches de l'apprentissage liées à la communication;
- les enseignants utilisent une variété d'approches de l'enseignement pour favoriser l'apprentissage de la langue française et le développement des habiletés linguistiques;
- les enseignants de langue et littérature s'associent la technicienne en documentation de l'établissement pour prévoir les achats de livres en fonction des besoins (projets) et intérêts des élèves;
- les enseignants présentent l'étymologie, l'origine des mots, des citations, des slogans, des expressions idiomatiques aux élèves;
- les enseignants mettent l'emphase sur la lecture provenant de différents pays francophones et choisissent des romans qui permettent aux élèves de développer la sensibilité internationale (exemple: le tour du monde en 50 romans) ;
- les enseignants planifient des sorties ou accueillent des invités ou conférenciers (théâtre, auteur, poète, journaliste) notamment grâce au programme Culture à l'école;
- les enseignants proposent aux jeunes de participer à des concours littéraires, des dictées organisées par divers organismes, etc.;
- les enseignants mettent l'accent sur le fait que les interactions sociales aient lieu en français;
- les enseignants accordent une attention particulière à la qualité du français dans l'affichage et dans les documents remis;
- l'école fait rayonner la langue française dans l'école en organisant des activités (semaine du français, concours, etc.);

Mesures particulières :

- Les élèves en provenance des classes de francisation bénéficient du service de soutien linguistique tout au long de son parcours scolaire.
- Le projet-Ados, en partenariat avec l'organisme venant en aide aux immigrants et réfugiés PROMIS, offre du soutien scolaire aux élèves en apprentissage de la langue.

L'anglais comme langue seconde

L'anglais est la deuxième langue enseignée à l'école. Chaque élève inscrit au Programme d'éducation intermédiaire (PEI) reçoit un nombre d'heures d'enseignement supérieur aux exigences du Baccalauréat international en acquisition de langues (anglais). La répartition est la suivante, mais peut varier selon les choix de l'équipe école en lien avec la grille matière qui est révisée annuellement.

Première secondaire : 4 périodes de 75 minutes x cycle = total de 100 heures

Deuxième secondaire : 4 périodes de 75 minutes x cycle = total de 100 heures

Troisième secondaire : 4 périodes de 75 minutes x cycle = total de 100 heures

Quatrième secondaire : 4 périodes de 75 minutes x cycle = total de 100 heures

Cinquième secondaire : 4 périodes de 75 minutes x cycle = total de 100 heures

Malgré le fait qu'à l'école, le français soit la langue de communication privilégiée, il n'en demeure pas moins que plusieurs jeunes évoluent dans des familles bilingues et trilingues. L'anglais est souvent utilisé pour communiquer à la maison et dans les relations sociales.

Mesures de soutien et de promotion

- les enseignants suivent les modalités d'évaluation (grille qualitative, fréquence de consignation, critères, aspects des critères, etc.) fournies par le Baccalauréat international, ces modalités se trouvent dans le guide -matière;
- les enseignants élaborent une planification horizontale et verticale des apprentissages dans le but d'assurer la progression des élèves en ce qui concerne leur maîtrise de la langue;
- les enseignants développent des approches de l'apprentissage liées à la communication;
- les enseignants utilisent une variété d'approches de l'enseignement pour favoriser l'apprentissage de la langue anglaise et le développement des habiletés linguistiques;
- les enseignants prévoient des récupérations hebdomadaires pour les élèves éprouvant des difficultés en anglais;
- les enseignants s'associent à la technicienne en documentation de l'établissement pour prévoir les achats de livres en fonction des besoins (projets) et intérêts des élèves ;
- les enseignants utilisent différents médiums et supports en anglais;
- les enseignants planifient des activités ou sorties en prolongement de cours (théâtre, conférence, voyage);
- les enseignants accordent une attention particulière à la qualité de l'anglais dans les documents remis;
- les enseignants favorisent la lecture d'œuvres non traduites qui véhiculent une ouverture, le développement de la sensibilité internationale ;
- les enseignants enseignent tous les concepts clés et connexes prévus dans la phase enseignée selon le niveau.

Implication des parents

Pratiques de l'établissement

L'intégration et l'implication des parents dans le milieu scolaire, consiste à intégrer les parents dans la vie de l'école, la scolarité de leur enfant, les activités de la classe ou encore d'autres aspects de l'école. Peu importe la langue parlée à la maison, le parent doit pouvoir s'impliquer.

- Envoi de l'information à la maison, si le parent en fait la demande, l'école envoie l'information dans une autre langue que le français ;
- Tous les parents sont invités aux différentes réunions et peuvent faire partie de différents comités (conseil d'établissement) ou autres selon les besoins de l'école ;
- Le centre de services offre des cours de langue aux nouveaux arrivants ;
- Pour les réunions de parents (informations, bulletin ou autre) le parent peut faire appel à un traducteur si nécessaire.

Liens avec les autres politiques

Liens entre la politique linguistique et la politique d'intégrité

Les principes et les valeurs décrits dans la politique d'intégrité s'appliquent à la politique linguistique. Le respect du droit d'auteur prend une grande place dans l'apprentissage des langues puisque plusieurs aspects de certains critères touchent l'œuvre de quelqu'un (analyse littéraire).

Dans l'analyse littéraire, le respect des règles de citation et de notes de bas de page prendront une place essentielle puisque l'élève sera appelé à citer l'auteur pour appuyer son argumentation. Les références sont non seulement un moyen sûr de prévenir les conséquences négatives du plagiat, mais aussi une excellente occasion de développer les compétences de pensée critique des élèves. L'élève devra faire la distinction entre ses idées et les idées d'auteur. Il appuiera son propos des extraits de texte, le respect du droit d'auteur prend toute son importance.

L'élève sera appelé très souvent à paraphraser dans une analyse ou commentaire littéraire. Il devra savoir que la paraphrase fait partie des éléments à citer en notes de bas de pages.

Liens entre la politique linguistique et la politique d'inclusion

Dans le cours de langues, il y a trois compétences à travailler, les élèves peuvent avoir des forces dans une des compétences et des difficultés dans les deux autres compétences. En acquisition de langues, les différences sont marquées, les élèves ne maîtrisent pas la langue enseignée au même niveau. Dans la classe, en anglais, par exemple, nous nous retrouverons avec des élèves bilingues. Cependant, parmi les élèves bilingues, il y aura des élèves qui ont peu de compétences de scripteur, tandis que d'autres démontreront une aisance en écriture et en lecture.

Il est donc important de tenir compte des profils d'apprentissage variés au sein de nos groupes afin de permettre à chaque élève de se développer à son plein potentiel.

Liens entre la politique linguistique et la politique d'évaluation

Dans l'apprentissage des langues, l'évaluation diagnostique prend une grande importance. Il est essentiel pour les enseignants de connaître le degré de maîtrise des compétences langagières des élèves puisque ces derniers peuvent offrir, comme précédemment mentionné, des profils linguistiques très différents. L'évaluation formative sera essentielle pendant les activités d'apprentissage puisque cette dernière permettra à l'enseignant de se rendre compte des forces des élèves et de leurs défis. Il pourra ainsi ajuster son enseignement pour s'assurer d'outiller convenablement tous les élèves et les mener vers la réussite.

Liens entre la politique linguistique et la politique d'admission

La recommandation de l'école primaire est obligatoire pour intégrer le programme PEI en 1^{re} secondaire. Donc, l'école tient compte dès le départ des habiletés en français au 3^e cycle primaire des nouveaux élèves au programme PEI.

Lors de l'inscription, on demande aux parents de nous indiquer un choix d'anglais (régulier ou enrichi) selon le degré d'aisance des élèves en anglais (classe d'immersion en 6^e année, parle anglais à la maison, scolarisation en anglais, etc.). Ces commentaires ne sont considérés que pour placer l'élève dans des groupes classes. L'école tient à ce que les groupes d'anglais soient hétérogènes afin que les plus forts, dans la maîtrise de la langue anglaise, puissent aider ceux qui ont plus de difficultés.

BACCALAUREAT INTERNATIONAL. Le Programme d'éducation intermédiaire : Des principes à la pratique, 2017, 85 pages.

BACCALAUREAT INTERNATIONAL. Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes, 2020, 50 pages.

CSLAVAL. Politique linguistique, EEIL, consultée en ligne
[https://eeil.cslaval.qc.ca/files/article/2403/Politique_linguistique_EEIL - 2021-2022.pdf](https://eeil.cslaval.qc.ca/files/article/2403/Politique_linguistique_EEIL_-_2021-2022.pdf)

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Programme de formation de l'école québécoise : enseignement secondaire, Québec, 2003

CSDM. Politique culturelle et linguistique, 2009, consultée en ligne
<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/PolitiqueCulturelleLinguistique.pdf>

Annexes



Portrait sociolinguistique au secteur des jeunes : lieu de naissance, langue maternelle et langue parlée

École : La Voie

Nombre d'élèves dans cet établissement : 1084

Année scolaire : 2022-2023

Lieu de naissance	Nombre d'élèves	% d'élèves
Québec	632	58,3%
Philippines	163	15,0%
Maroc	23	2,1%
Inde	23	2,1%
Tunisie	23	2,1%
Bangladesh	22	2,0%
Algérie	15	1,4%
États-Unis	13	1,2%
Sri Lanka	12	1,1%
Cameroun	12	1,1%
Arabie saoudite	9	0,8%
Côte d'Ivoire	9	0,8%
Mexique	9	0,8%
Guinée	8	0,7%
Haïti	7	0,6%
Émirats arabes unis	6	0,6%
Chine	6	0,6%
France	5	0,5%
Iran	5	0,5%
Nigéria	4	0,4%
Bésil	4	0,4%
Ontario	4	0,4%
Corée du Sud	3	0,3%
Colombie	3	0,3%
Burkina Faso	3	0,3%
Colombie-Britannique	3	0,3%
Mali	3	0,3%
El Salvador	3	0,3%
Tchad	3	0,3%
Kirghizistan	2	0,2%
Singapour	2	0,2%
Russie	2	0,2%
St-Vincent	2	0,2%
Belgique	2	0,2%
Libye	2	0,2%
Bahamas	2	0,2%
Maurice	2	0,2%
Mauritanie	2	0,2%
Jamaïque	2	0,2%
Rép. dominicaine	1	0,1%
Djibouti	1	0,1%
Sénégal	1	0,1%
Ghana	1	0,1%
Turquie	1	0,1%
Égypte	1	0,1%
Royaume-Uni	1	0,1%
Guyane	1	0,1%
Soudan	1	0,1%
Bénin	1	0,1%
Koweït	1	0,1%
Hong-Kong	1	0,1%
Malaisie	1	0,1%
Népal	1	0,1%
Roumanie	1	0,1%
Nicaragua	1	0,1%
Alberta	1	0,1%
Niger	1	0,1%
Japon	1	0,1%
Congo, rép. dém.	1	0,1%
Kenya	1	0,1%
Cuba	1	0,1%
Syrie	1	0,1%
Pakistan	1	0,1%
Gambie	1	0,1%
Pérou	1	0,1%
Ukraine	1	0,1%
Israël	1	0,1%
Italie	1	0,1%
Total général	1084	100,0%

Langue Maternelle	Nombre d'élèves	% d'élèves
Tagal	313	28,9%
Anglais	168	15,5%
Arabe	153	14,1%
Français	91	8,4%
Tamoul	82	7,6%
Bengali	71	6,5%
Espagnol	27	2,5%
Autre	24	2,2%
Créole	15	1,4%
Malayalam	15	1,4%
Oourdou	10	0,9%
Gujarati	8	0,7%
Russe	7	0,6%
Vietnamien	7	0,6%
Portugais	6	0,6%
Persan	6	0,6%
Mandarin	5	0,5%
Bambara	5	0,5%
Albanais	5	0,5%
Malinké	4	0,4%
Hindi	4	0,4%
Peul	4	0,4%
Vizayan	4	0,4%
Ouolof	4	0,4%
Kabyle	3	0,3%
Chinois	3	0,3%
Fula	3	0,3%
Coréen	3	0,3%
Turc	3	0,3%
Pendjabi	3	0,3%
Roumain	3	0,3%
Népalais	2	0,2%
Lingala	2	0,2%
Yoruba	2	0,2%
Khmer	2	0,2%
Luganda	2	0,2%
Pulaar	2	0,2%
Ilocano	2	0,2%
Twi	1	0,1%
Tigre	1	0,1%
Malais	1	0,1%
Mandigüe	1	0,1%
Judéo-berbère	1	0,1%
Kirghiz	1	0,1%
Lao-Laotien	1	0,1%
ibo	1	0,1%
Somali	1	0,1%
Thaï	1	0,1%
Swahili	1	0,1%
Total général	1084	100,0%

Langue parlée	Nombre d'élèves	% d'élèves
Anglais	404	37,3%
Français	201	18,5%
Tagal	153	14,1%
Arabe	89	8,2%
Tamoul	67	6,2%
Bengali	47	4,3%
Espagnol	22	2,0%
Autre	14	1,3%
Oourdou	7	0,6%
Créole	7	0,6%
Malayalam	6	0,6%
Russe	6	0,6%
Vietnamien	6	0,6%
Mandarin	5	0,5%
Persan	4	0,4%
Gujarati	4	0,4%
Roumain	3	0,3%
Turc	3	0,3%
Pendjabi	3	0,3%
Hindi	2	0,2%
Bambara	2	0,2%
Khmer	2	0,2%
Chinois	2	0,2%
Haoussa	2	0,2%
Portugais	2	0,2%
Vizayan	2	0,2%
Pulaar	2	0,2%
Ilocano	2	0,2%
Albanais	2	0,2%
Népalais	1	0,1%
Kirghiz	1	0,1%
Tigre	1	0,1%
Malais	1	0,1%
Mandigüe	1	0,1%
Judéo-berbère	1	0,1%
Thaï	1	0,1%
Malinké	1	0,1%
Coréen	1	0,1%
Kabyle	1	0,1%
Dioula	1	0,1%
Somali	1	0,1%
Lao-Laotien	1	0,1%
Total général	1084	100,0%